

## Règlement de consultation

### **Objet : Appel d'offre relatif au transport aérien d'une délégation sportive du CPSF entre Paris et Pékin dans le cadre des jeux paralympiques de Pékin en mars 2022**

Le Comité Paralympique et Sportif Français est une association de type loi 1901 qui, selon les termes de l'article 19 de la loi du 27 novembre 2015, représente et coordonne, sur le territoire national et dans les instances internationales, le mouvement paralympique. Il contribue à son développement, aux côtés des fédérations affiliées. Il conduit la délégation nationale aux jeux paralympiques d'hiver et d'été.

A ce titre, il est amené à organiser le transport de l'équipe de France aux jeux paralympiques de Pékin, qui se tiendront du 9 au 18 mars prochains en Corée du Sud. Le CPSF souhaite donc faire appel aux services d'un transporteur aérien dans les conditions définies ci-après.

#### **1. Objet du marché**

Le présent appel d'offres porte sur le transport de la délégation sportive de l'équipe de France paralympique dans le cadre des jeux paralympiques d'hiver. Ces derniers se dérouleront du 9 au 18 mars à Pékin, Chine.

#### **2. Pouvoir adjudicateur**

Comité Paralympique et Sportif Français  
INSEP  
11, avenue du Tremblay  
75012 Paris  
[e.patrigeon@france-paralympique.fr](mailto:e.patrigeon@france-paralympique.fr)

#### **3. Caractéristiques du marché**

##### **a. Durée et portée du marché**

Le présent marché est ponctuel et ne concerne que le transport de la délégation française aux Jeux paralympiques d'hiver de Pékin 2022.

##### **b. Allotissement**

Le présent marché n'est pas alloti.

##### **c. Durée des offres**

La durée de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

##### **d. Contenu et mise à disposition du dossier de consultation**

Le dossier de consultation comprend le présent cahier des charges, valant règlement de consultation et acte d'engagement, et le rapport annuel 2020 du CPSF.

Il est mis à disposition à tout candidat qui fera une demande par courriel à [e.patrigeon@france-paralympique.fr](mailto:e.patrigeon@france-paralympique.fr)

##### **e. Date limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être remises, par courriel ou voie postale, avant le 31 décembre 2021, le cachet de la Poste faisant foi.

#### **4. Contenu des offres**

Les offres seront en rédigées en français. Les prix s'entendent en Euros (€). Le prix global sera toutes taxes comprises. Elles correspondent au transport de passagers, accompagnés de leurs bagages, selon la ventilation détaillée ci-après.

- Les extra-bagages devront être acheminés comme bagages (pas de fret)

L'offre devra en outre contenir les points suivants :

- Une lettre de candidature succincte comprenant en particulier le nom ou la raison sociale du candidat, sa forme juridique, l'adresse de son siège social, son numéro de téléphone et son adresse de courrier électronique, son numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, le numéro SIREN ;
- Une présentation succincte des différents trajets (horaires, type d'appareil envisagé...), par phase (voir ci-dessous) ;
- Une présentation des modalités d'annulation et de modification des titres de transport en fonction de la tarification et des classes de voyages retenues ;
- Une présentation des modalités de changement de nom du bénéficiaire d'un titre de transport.

##### **a) Vague 1**

Total PAX : 3 (équipe support 1) du 21 février au 15 mars 2022

Total bagages : 6 unités pour 192 kg environ

Classe de voyage : Premium Economy ou équivalent

##### **b) Vague 2**

Total PAX : 57 du 25 février au 15 mars 2022

Classes de voyages :

- 15 en Premium economy ou équivalent
- 42 en Economy

Total bagages (voir annexe 1) :

- 105 bagages de 32 kg maximum et de dimension standard
- 12 caisses de 70\*50\*40 cm de 32 kg maximum
- 44 housses à skis de 210\*50\*50 cm de 20kg
- 3 tables de fartage de 210\*60\*30 cm
- 6 sacs de médicaments ou de matériels médicaux de dimension standard, de 32 kg maximum
- 3 fauteuils roulant de 75\*50\*70 cm de 32 kg
- 1 ski luge de 50\*70\*70 cm de 32kg
- 4 tables de kinésithérapie de 92\*71\*15 cm de 16kg
- 2 bottes de piquets de 225\*50 cm, de 30 kg
- 1 ergocycle de 30\*30\*30 cm
- 4 carabines de 120\*40\*40 cm

##### **c) Vague 3**

Total PAX : 3 du 2 mars au 15 mars

Total bagages : 6 bagages de 32 kg

Classe de voyage : Premium eco ou équivalent

**d) Vague 4**

Total PAX : 3 du 2 mars au 8 mars

Total bagages : 6 bagages de 23kg

Classe de voyage : Premium eco ou équivalent

**e) Vague 5**

Total PAX : 3 du 7 au 15 mars

Total bagages : 6 bagages de 23kg

Classe de voyage : Premium eco ou équivalent